

1er. de Mars 1708.  
Par le Comte  
Général. Monsieur.  
8e. Oct. Monsieur.

Copie

173.

Je vous prie fort Monsieurs, par ces les assurances que M<sup>e</sup> le Prince  
Palatin de Salmberg vous a données de mon affection —  
d'intérêt au bien de Votre service et des Combis. Monseigneur  
vous ferez en j'agirai par les effets, quand vous ferez l'Économie  
à nos milices de la leur donner pour Ecole. Moins  
moins pour autant que se pourra étendre mon pouvoir.  
auquel on ne saurait mesurer mes actions, sans  
me faire tort. Je puis user de mesm<sup>s</sup> Armes, sur ce qui est  
de l'affaire de Carni. et aymer<sup>y</sup> mieux le faire de  
bonne, que par écrit. mais cependant je prétends que vous  
me levez l'ordre de reproche de votre Ecole fundi calamitas,  
et d'avoir perdu les droits de mon Maistre par ma  
négligence. J'ay pris de rendre une ame à Dieu, qui n'a  
point à répondre d'un crime de cette sorte. Après tout  
il n'est de bonnes si les actions à ce bien sont si imprudentes  
ou insuffisantes, comme il semble que vous le posez, et si de  
toute exception, et cause de relâche que fournit la  
Géante, il n'y a rien qui puisse nous servir. Mais,  
Monsieur, je pense que si vous levez la peine d'y  
songer, tout ne sera pas si dérouté que vous me le dépeignez  
Même vous suffisez d'y songer, et d'en donner avis à  
ceux du conseil de S. A. qui résident auz armes à La Haye.

(on' je suis quasi mort que de l'art, et d'où il y a de mefes  
mois que je suis absent) ou moyen de se donner, comme il  
fault, absolument à ces pensées là, les affaires d'Angleterre  
de la Guerre, ne me permettant pas, à la Haye  
même, d'y mettre souvent le nez <sup>de deux mois</sup>, ce qui  
ourtant n'empêchera pas que je ne relaxe et reconde les bonnes  
affaires, quand vous voudrez prendre la peine de nous le  
dispartir sur ce sujet, et autres, touchants le bien de  
la Maison.

Sur ce qui regarde le contenu principal de mon Lettre,  
J'ay fait comprendre au long à S. A. ce qui est de l'utile  
de mon procès, et des personnes à qui vous aurez  
à faire. La réponse a été courte et bonne,  
que si vous réussissez à triumpher en droit, S. A. sera bien  
joyeux de vous faire gratifier de sa part de tout ce  
qui sera juste et convenable. J'estime que vous  
n'en attendez pas d'avantage, et à tant m'affre de  
vous y servir à son Emp<sup>r</sup>, avec tout ce que vous  
pourriez demander d'un homme moins oublieux de  
ses motifs, et capable en quelque sorte de tenir  
au point de leur égalité. C'est charitable!

Morin  
qui il fera ch. n<sup>e</sup>ma quelque compte quant aux affaires  
en qu'ont temps est